

# Conseil municipal du 24 janvier 2018

**Présents** : CLEMENT G, VERGER N, GIRAULT B, MARTEAU JF, RUSSEIL MP, BARBAUD D, CASIER C, CHEVRIER R, DOLIN A, FERGEAU P, HESDIN C

Absents excusés : BARREIRA A, SALVAT J, BERTIN M donne pouvoir à RUSSEIL M-P.

Secrétaire de séance : FERGEAU P

## **ORDRE DU JOUR :**

1. Délibération approbation de l'avenant n°3 à la convention de mise à disposition du service commun application du droit des sols.
2. Délibération renouvellement institution du droit de préemption urbain.
3. Compte rendu des différentes commissions.
4. Questions diverses.

## **Délibération approbation de l'avenant n°3 à la convention de mise à disposition du service commun application du droit des sols**

Cette délibération concerne les autorisations liées à l'urbanisme.

Une cellule du droit du sol a été créée à la communauté de commune en remplacement de la DDT afin d'étudier les demandes. C'est un service autonome qui fonctionne au coût réel, pas de gain pour la communauté de commune.

Le nombre d'emplois dans ce service est en lien avec les besoins et fonction des délégations des différentes communes.

Le règlement s'effectue 2 fois dans l'année en Janvier et en Juillet en fonction des dossiers déposés.

Un paiement à l'acte c'est à dire de chaque dossiers est effectué selon une grille tarifaire annuelle proposée et délibérée par la C.C.P.G. ce paiement est à la charge de la commune et non pas du pétitionnaire.

Le conseil municipal valide cette délibération.

## **Délibération renouvellement du droit de préemption urbain**

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018, les communes ont perdu la compétence portant sur l'urbanisme ainsi que du droit de préemption sur la zone urbaine.

La communauté de commune doit proposer une délibération afin de restituer cette compétence « droit de préemption » aux communes, nous restons donc dans l'attente de ce vote à la prochaine réunion de la communauté de commune.

## **Compte rendu des différentes commissions**

### **Bâtiment :**

- Mairie : Plusieurs axes ont été abordés :

Les travaux de la mairie avancent comme convenu. La pose du placoplâtre est en cours.

Le choix des matériaux pour le sol de l'étage est validé par le conseil et se pose sur du parquet PVC marron, les portes de placards seront noirs.

Un devis a été demandé à Aurélien Beau pour effectuer les raccords des pierres de taille dégradées lors du changement des ouvertures.

L'entourage des 10 fenêtres s'élève à 2401 euros 74 TTC

La construction des dossiers de subventions pour l'aménagement extérieur de la mairie est en cours, ils sont à déposer avant fin Mars 2018. Les entreprises extérieurs ont été sollicitées pour fournir les devis nécessaires.

Une demande pour le déplacement du compteur situé au coin du mur de la façade de la mairie a été effectuée.

Le coût de la proposition de Gérédis s'élève à 503 euros 28 HT soit 603 euros 94 TTC.  
L'intervention d'une entreprise privée est nécessaire pour le raccordement car le parking étant sur le domaine privé de la commune, l'entreprise Gérédis ne peut intervenir.  
L'entreprise privée est Solaire Poitou Charentes de saint Pierre d'Amilly et le coût est 1125 euros HT soit 1350 euros TTC.

Le conseil municipal donne son accord pour ce déplacement.

Les éléments et devis en lien avec ce changement seront joint aux dossiers de subventions nommés précédemment.

- Commerce : Nettoyage de la façade du commerce et du trottoir de la bibliothèque par les agents communaux avant installation des panneaux publicitaires sur cette façade par les gérants du commerce.

- Eglise : Les devis sont en cours

- Logements : Le logement au-dessus de la bibliothèque est loué, le changement de 2 radiateurs a été nécessaire avant l'emménagement du nouveau locataire.

Le logement 3, Impasse des seringas : Le changement du chauffe-eau a été effectué et a nécessité l'intervention de l'électricien.

#### Voirie :

- Rond- point direction Parthenay : Les granulats choisis pour le rond-point sont de couleur grise, couleur dominante et rouge.

Le gris : 30 tonnes à 38 euros 50/T HT soit 1155 euros HT livré.

Le rouge : 3 m<sup>3</sup> à 87 euros /m<sup>3</sup> HT non livré

La livraison sera assurée par l'entreprise Paitraut

Le coût des granulats livrés s'élève à 1416 euros HT

- Le calvaire : Les travaux de réparation du calvaire ont été validés par le conseil municipal.

Devis Ferronnerie d'art : 840 euros HT soit 1008 euros TTC

Devis Paitraut (Réparation de la Croix) : 1051 euros 22 HT soit 1261 euros 46 TTC

- L'élagage est en cours sur la commune.

- Massifs Avenue de Nantes

Les bordures de fleurs vont être retravaillées en lien avec le vieillissement de plantations en place.

Après l'arrachage, un apport de terre va être nécessaire.

L'estimation des plants pour la replantation par MG Fleurs est de 297 euros 05 HT soit 326 euros 75 TTC

Les travaux devraient débuter début Février.

#### Communication :

La distribution des bulletins municipaux a été effectuée le week-end du 20 Janvier 2017.

#### Cantine :

La commission s'est réunie afin de définir les menus pour le reste de l'année scolaire sauf le mois d'Avril. En lien avec le projet pédagogique, une rencontre avec les enfants de l'école va avoir lieu. Les enfants, les membres de la commission et les agents intervenants auprès des enfants lors des repas

(cantinière et agents aidants) vont travailler à l'élaboration des menus du mois d'Avril avec le souhait de privilégier les producteurs locaux encore plus sur cette période.

L'achat de matériels à utiliser sur le temps cantine tel que ballons, raquettes de badminton, corde à sauter.. a été effectué pour la somme de 62 euros 87 TTC soit 52 euros 42 HT.

#### Association Solidarité Cantonale :

Le président de la banque alimentaire est Mme Frouin.

87 familles ont bénéficié de l'aide apporté par la banque alimentaire sur le canton soit 262 personnes.

Les droits se portent sur 3 mois en fonction de la situation personnelle.

A la Ferrière, 14 familles soit 44 personnes ont bénéficié d'une aide, en majorité des retraités et des familles monoparentales.

Pour l'année 2018, l'investissement d'un réfrigérateur va être nécessaire.

Un appel est lancé pour la **recherche de bénévoles**. Le manque est surtout présent le vendredi pour la récupération et la distribution des denrées

#### Assemblée Générale La Fraternelle :

A la dernière assemblée générale du 11 Janvier, la démission de Mme Pigeau a été actée et Mme Jamet a été élue.

La mairie a été remerciée pour le prêt de la salle le Jeudi après-midi.

Aucune subvention n'a été sollicitée auprès de la mairie compte tenu de la situation comptable positive de l'association.

La cotisation annuelle est de 12 euros.

Cette association compte 56 adhérents et la participation aux activités proposées le jeudi après-midi est en moyenne de 40 personnes.

#### Questions diverses

- 2 / 02 : -Assemblée Générale de l'association Sauver Les Galizières qui aura lieu à La Peyratte  
-Assemblée Générale des Donneurs de Sang qui aura lieu à La Ferrière

- 6 / 02 : Le Comité de Jumelage se réunit à Lhoumois

- 9 / 02 : Assemblée Générale des Anciens Combattants à 15h30 à La Ferrière  
Vote du nouveau bureau

Fin à 22h45

Prochain Conseil Municipal le 28 / 02